

TABLE DES MATIERES

Liste des auteurs .....	3
Sommaire.....	7
<b>INTRODUCTION :</b>	
<b>L'EUROPE ET LA MER...SOIXANTE ANS APRES LES TRAITES DE ROME</b>	
<b>De la Communauté à l'Union : les défis de l'Europe maritime .....</b>	<b>11</b>
I. La mer, espace privilégié du processus d'intégration européenne.....	12
A. La mer, support des politiques européennes les plus intégrées .....	12
B. La politique maritime intégrée, instrument unique de mise en cohérence des politiques européennes.....	13
II. La mer, espace de promotion des valeurs européennes ? .....	16
A. La lutte contre la piraterie maritime : modèle d'exportation des valeurs humanistes européennes ? .....	17
B. Le défi migratoire : les valeurs fondamentales de l'UE à l'épreuve de la réalité.....	19
Conclusion.....	24
<b>Aperçu historique des liens juridiques entre l'Europe et la mer .....</b>	<b>27</b>
Introduction : D'une Europe des États, source du droit de la mer, à une Europe institutionnelle, acteur complémentaire et marginal.....	27
I. Du Moyen-Âge au XX <sup>e</sup> siècle, le droit de la mer, reflet des égoïsmes des puissances maritimes .....	30
A. La mer, (d'abord) un espace unique défini et autoapproprié par les États .....	30
1. Avant les grandes découvertes, la mer, objet immédiat de souveraineté des pouvoirs riverains .....	30
a) Dès l'Antiquité, la mer, instrument de politique impérialiste et objet de concurrence.....	30
b) À la Renaissance, un double basculement des liens entre l'Europe et la mer.....	33
2. Au XVI <sup>e</sup> siècle, l'apparition des résistances contre les prétentions exclusives et hégémoniques d'États sur la haute mer .....	34
a) 1493, le partage du monde, notamment marin, entre l'Espagne et le Portugal .....	34
b) L'opposition anglaise à l'appropriation des mers, revirement de position.....	35
	391

COLLOQUE DE BREST

B.	Un droit international coutumier fondé sur la fondamentale liberté des mers .....	36
1.	Du conflit entre hollandais et anglais, nait le principe d'une mer qui ne doit appartenir à personne .....	36
a)	Le hollandais Grotius ou la défense de mers libres .....	36
b)	Selden, la mer cloisonnée au profit principal de l'Angleterre .....	38
2.	Un espace qui n'est cependant pas inorganisé .....	38
a)	Exceptions à la liberté des mers, la mer territoriale demeure à l'État riverain et la loi du pavillon .....	39
b)	L'énorme champ d'application du principe de liberté des mers 40 et ses multiples conséquences .....	40
II.	Au XX <sup>e</sup> siècle, devant un monde complexifié, partage nécessaire de l'espace maritime et multiplication des acteurs .....	42
A.	Un double mouvement de patrimonialisation de l'espace marin .....	42
1.	La différenciation conventionnelle des espaces de la mer, la répartition par zonage .....	42
a)	Après la Seconde Guerre mondiale, la volonté étatique d'extension des zones maritimes nationales .....	42
b)	1966-1970, coup d'arrêt à l'expansionnisme maritime, la solution de l'internationalisation des fonds marins .....	46
2.	Montego Bay (1982), la refondation d'un droit maritime encore exclusivement international .....	47
a)	Concilier préservation des libertés .....	48
b)	... et redéfinition des espaces maritimes .....	49
B.	La rationalisation des rapports étatiques au sein de la communauté maritime .....	51
1.	La réorganisation fonctionnelle des compétences des États .....	51
a)	Devant les nouvelles menaces, question de sécurité et protection .....	51
b)	Mondialisation et besoins économiques : la maritimisation du monde .....	54
2.	La prise en compte des spécificités régionales, notamment européenne .....	56
a)	L'arrivée tardive de l'Europe, acteur reconnu de plein droit et néanmoins subsidiaire .....	56
b)	Une communauté exigeante et cohérente, aux intérêts propres .....	59
	<b>L'Union européenne, chef de file dans les affaires maritimes internationales ? .....</b>	<b>65</b>
I.	Un acteur influent sur les normes maritimes internationales .....	68

L'UE ET LA MER : SOIXANTE ANS APRES LES TRAITES DE ROME

A.	La contribution de l'UE à la fabrication des normes maritimes internationales .....	68
1.	force de proposition .....	68
2.	Une force de négociation.....	71
B.	La contribution de l'UE à la mise en œuvre des normes maritimes internationales .....	72
1.	La promotion de l'application des normes maritimes internationales par l'UE .....	72
2.	La volonté d'être irréprochable .....	75
II.	Un acteur pénalisé par son statut juridique <i>sui generis</i> .....	77
A.	L'impossibilité pour l'UE d'être membre de certaines organisations internationales occupant une place centrale dans la conduite des affaires maritimes .....	77
B.	Une organisation n'ayant pas pleinement les moyens de ses ambitions .....	80
1.	L'impossibilité pour l'UE de parler constamment d'une seule et unique voix .....	80
2.	La répartition très délicate des compétences entre l'UE et ses Etats membres.....	84
	<b>La Politique commune de la pêche : le point de vue de l'économiste .....</b>	<b>87</b>
I.	Le contexte européen avant l'adoption de la PCP en 1983 .....	88
A.	La situation à Bruxelles en 1981 et 1982 : menaces britannique et danoise.....	88
B.	Signature le mardi 25 janvier 1983.....	89
II.	Une trajectoire de réduction de la capacité de pêche : 1983-2013.....	90
III.	Les aides à la construction et l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, 1983-1992 .....	92
A.	Les premiers pas de la PCP et l'élargissement à l'Espagne et au Portugal, 1983-1987 .....	93
B.	Aides au financement .....	94
IV.	PCP 2 : 1993-2002 - Crise des pêches et restructuration.....	96
V.	PCP 3 : 2003-2013, la problématique du coût énergétique.....	98
A.	L'augmentation du prix du baril de pétrole et le naufrage de l'Erika, 1999-2001.....	99
B.	Le Fonds de Prévention des Aléas à la Pêche (FPAP), 2004-2006 ....	101
C.	L'écotaxe et les Contrats bleus, 2007-2009.....	101
VI.	Perspectives .....	102

**PARTIE I**

**L'UNION EUROPEENNE ET LES RESSOURCES DE LA MER**

COLLOQUE DE BREST

**DE L'EXPLOITATION A LA VALORISATION DES MERS**

<b>De l'exploitation à la valorisation des mers. Une évolution sans révolution .....</b>	<b>105</b>
I. La réorientation des activités maritimes sous influence environnementale ..	107
A. L'approche écosystémique : une vision extensive du milieu marin ...	108
B. Le développement durable : intégration et anticipation au service de la valorisation des ressources marines .....	110
II. La rémanence de la conception utilitariste de l'environnement marin .....	111
A. Les limites inhérentes au concept de développement durable .....	111
B. Les incertitudes liées aux problématiques nouvelles .....	113
<b>La politique commune de la pêche à l'épreuve des exigences de la protection environnementale .....</b>	<b>117</b>
I. Une intégration progressive des exigences environnementales dans la politique de conservation et de gestion des ressources .....	120
A. Des mesures ponctuelles .....	120
B. Une approche systématisée des exigences environnementales .....	122
II. La politique de gestion et de conservation des ressources : un instrument au service du bon état écologique du milieu marin ? .....	123
A. Un recoupement des objectifs et des moyens entre PCP et Stratégie pour le milieu marin .....	124
B. Une limite au mouvement d'intégration de la pêche dans la sphère environnementale .....	126
<b>L'intégration des « énergies renouvelables en mer » dans le droit de l'Union européenne .....</b>	<b>129</b>
I. Autonomie notionnelle ? .....	132
A. Intégration dans la notion européenne d'énergie renouvelable .....	132
1. Critère de la nature physique de la source primaire d'énergie .....	132
a) Sources primaires fossiles versus sources primaires renouvelables .....	133
b) Application du critère aux procédés d'exploitation énergétique en mer .....	133
2. Portée de la notion .....	134
a) Portée politique .....	134
b) Portée juridique .....	134
B. Présence dans la liste européenne des énergies de source renouvelable .....	135
1. Une liste accueillante .....	136
a) Une liste exhaustive .....	136
b) Une liste pragmatique .....	136

L'UE ET LA MER : SOIXANTE ANS APRES LES TRAITES DE ROME

2. Des sources primaires d'énergie inclusives.....	137
a) Présence en creux des « énergies renouvelables en mer ».....	137
b) Absence des « énergies renouvelables en mer » en tant que phénomène autonome .....	138
II. Autonomie de régime juridique ? .....	141
A. Régimes juridiques déterminés.....	141
1. Régimes juridiques déterminés par le droit de l'UE intéressant l'énergie .....	141
a) Droit primaire économique général applicable à l'énergie.....	141
b) Droit de l'UE spécial régissant les énergies .....	146
2. Régimes juridiques déterminés par le droit de l'UE intéressant la mer .....	148
a) Régime sur la planification.....	148
b) Régime à finalité environnementale.....	148
B. Régimes juridiques spécifiques ? .....	149
1. Aptitude des politiques de l'UE à régir les « énergies renouvelables en mer » .....	150
a) Potentiel de la politique de l'Union dans le domaine de l'énergie.....	150
b) Autres ? .....	151
2. Intégration des « énergies renouvelables en mer » dans le cadre de la politique maritime intégrée .....	152
a) Une politique intersectorielle adaptée à l'appréhension d'un objet complexe .....	153
b) Intégration de l'enjeu « énergies renouvelables » dans la directive sur la planification spatiale maritime .....	153
Conclusion .....	154

**REGARDS CROISES :**

**UNION EUROPEENNE / AMERIQUE DU SUD**

<b>Le Mercosur et la prise de conscience environnementale : possibilités et limites de la protection du milieu marin .....</b>	<b>155</b>
I. Le « droit du Mercosur » et son rapport avec la protection de l'environnement et du milieu marin .....	157
A. L'émergence de la prise en compte de l'environnement au sein du Mercosur.....	158
B. Vers des normes générales de protection de l'environnement et la question de la protection du milieu marin .....	160
II. Les défis des pays membres du Mercosur dans la protection et la préservation du milieu marin.....	163
A. Les ressources partagées et frontalières.....	164

COLLOQUE DE BREST

B. Les aires marines protégées, instrument stratégique pour la conservation et préservation de la biodiversité marine.....	166
<b>Le traité UE-Chili et les ressources halieutiques : la perspective de la durabilité.....</b>	<b>175</b>
I. Le contexte de l'utilisation des ressources halieutiques à la suite de l'accord d'association UE-Chili .....	176
A. L'accord UE-Chili (2002) .....	176
B. La situation du secteur de la pêche au Chili .....	177
II. Les limitations de l'application du principe d'utilisation durable des ressources halieutiques.....	177
A. Le cadre légal de la pêche et la durabilité.....	177
B. L'avis contraire du contrôle de constitutionnalité du projet de loi de la pêche.....	179
C. Les limitations dans son application.....	182
Conclusion .....	183
<b>The contribution of environmental law to the sustainable management of marine resources in Brazil: from a sectoral to an integrated approach .....</b>	<b>185</b>
I. The integrated approach within regulations beyond environmental law .....	190
A. Bioinvasion in the sectoral regulation of navigation .....	190
B. The integrated approach in fishing regulation through the adoption of quotas, closures periods and ecological limits .....	194
II. The integrated approach in environmental law instruments .....	195
A. The integrated approach in environmental law prevention instruments .....	195
1. The integrated approach in environmental licensing procedures.....	196
2. The integrated approach in environmental protection areas.....	199
B. The integrated approach in environmental law reparation instruments .....	201
Conclusion .....	204
References .....	206

**PARTIE II**

**L'UNION EUROPEENNE ET LES ACTIVITES MARITIMES**

**ENTRE SECTORIALITE...**

<b>La politique européenne des transports maritimes, soixante ans après les traités de Rome : Dix faits marquants .....</b>	<b>215</b>
I. La fabrication du marché intérieur des transports maritimes .....	215
A. La disparition des frontières aux échanges maritimes .....	216
1. Le concept de marché intérieur .....	216

L'UE ET LA MER : SOIXANTE ANS APRES LES TRAITES DE ROME

2. Les frontières derrière les frontières .....	216
B. La question du cabotage .....	218
1. Desserte des îles : (non concurrence – concurrence - appel à la concurrence).....	219
2. La problématique des équipages.....	219
II. L'accompagnement du marché intérieur des transports maritimes.....	220
A. L'accompagnement par le droit de la libre concurrence : maintenir l'ouverture des marchés.....	221
1. D'un droit spécial vers le droit commun des pratiques anti-concurrentielles.....	221
2. Mise en œuvre du droit commun de la concurrence.....	222
a. Les ententes maritimes : pratique décisionnelle en faveur de la concurrence effective et praticable.....	222
b. Regroupements dans le transport maritime – toujours l'orthodoxie concurrentielle .....	223
B. L'accompagnement par le droit des aides d'Etat : éviter la concurrence déloyale et éviter la fermeture de certains marchés.....	224
1. La question des mesures sociales et/ou fiscales et risque de délocalisation et/ou d'évasion des flottes vers des pays tiers.....	225
2. Quelques mots sur la SNCM et la desserte maritime corse .....	226
III. La stimulation du marché intérieur des transports maritimes .....	227
A. Stimuler l'offre de transport maritime.....	228
1. Le concept de « ceinture bleue » - quel lendemain ? .....	228
2. Le concept d'« autoroutes de la mer » (AdM).....	229
B. Sécuriser la demande maritime – Les droits des passagers .....	230
<b>L'avènement d'un droit maritime de l'Union européenne.....</b>	<b>231</b>
I. Les fondements du droit maritime de l'Union européenne .....	233
II. Le contenu du droit maritime de l'Union européenne .....	234
A. Les désordres de la réglementation .....	234
B. Le classement des textes maritimes de l'UE .....	235
III. Les caractères du droit maritime de l'UE .....	236
A. Un droit maritime méconnaissable .....	236
B. Un droit médian et complexe.....	238
<b>La politique portuaire européenne - Pragmatisme et petits pas .....</b>	<b>241</b>
I. Une volonté ancienne d'intégration des ports maritimes dans l'Union européenne .....	242
A. L'intégration des ports maritimes de commerce : une préoccupation ancienne des institutions européennes .....	243

COLLOQUE DE BREST

B.	La régulation des contentieux relatifs à l'accès aux infrastructures et au marché des services portuaires.....	244
II.	Une approche résolument pragmatique .....	248
A.	Le règlement sur les services portuaires : un texte de consensus .....	248
B.	Une législation en forme de boîte à outils .....	251
1.	L'accès au marché des services et infrastructures .....	251
2.	La transparence financière.....	252
	Conclusion .....	254

...ET TRANSVERSALITÉ

	<b>Propos introductifs : Les instruments de la Politique Maritime Intégrée de l'Union européenne : Stratégie pour le milieu marin et Planification spatiale maritime .....</b>	<b>257</b>
I.	Les instruments juridiques de l'Union européenne d'accompagnement et de mise en œuvre des objectifs de la PMI .....	257
II.	La Stratégie Nationale française pour la Mer et le Littoral (SNML) introduite par le décret du 23 février 2017 .....	258
III.	Pour chacune des façades maritimes de la France, « un Document Stratégique de Façade » (DSF).....	259
	<b>La réception de la directive “ planification de l'espace maritime ” en droit français .....</b>	<b>261</b>
I.	L'approche européenne de la planification de l'espace maritime .....	264
A.	Un but ambitieux servi par un instrument peu contraignant.....	264
1.	Le cadre international et européen de la planification de l'espace maritime .....	264
2.	Objet, objectifs et moyens de la directive.....	266
B.	: Les enjeux liés à la liberté des États membres dans la gestion de l'espace maritime .....	268
1.	Les enjeux de l'approche spatiale à travers la directive de 2014.....	269
2.	Les enjeux liés à l'approche intersectorielle.....	270
II.	L'évolution du système français de planification de l'espace maritime ....	271
A.	L'adaptation du cadre normatif .....	271
1.	Une continuité de la gestion intégrée de la mer et du littoral non dénuée de complexité.....	271
2.	L'élaboration des documents stratégiques de façade.....	275
B.	L'organisation des activités dans le système de planification de l'espace maritime en France .....	277
1.	La répartition des activités et des usages au niveau des façades .....	277
2.	La portée du DSF et l'articulation des différents instruments de planification .....	279

L'UE ET LA MER : SOIXANTE ANS APRES LES TRAITES DE ROME

<b>La planification spatiale marine, une méthode exportable ?</b> .....	283
I. La nature juridique « ouverte » de la PSM.....	287
A. Entre contrainte et souplesse : le cadre établi par la directive 2014/89 .....	287
B. Les mises en œuvre nationales de la directive 2014/89.....	289
C. Un déficit d'évaluation des expériences européennes .....	291
II. La nécessité de préalables juridiques à la PSM, condition de sa diffusion .....	292
A. L'accaparement des mers : une mise en évidence du besoin de préalables juridiques.....	292
B. Identification des préalables juridiques à l'adoption de la directive européenne.....	293
C. Cas particulier des préalables juridiques pour les pays bordant l'Atlantique tropical.....	296
<b>L'Union européenne et les données marines</b> .....	299
I. L'Europe moteur de la production de données marines .....	301
A. La production de données pour remplir les obligations de la législation européenne .....	301
B. Le soutien de l'UE à la recherche scientifique marine : une exigence appuyée de rentabilité.....	303
II. L'Europe promoteur du partage des données marines.....	305
A. Un principe d'ouverture limité par la protection d'autres intérêts.....	306
1. Les obligations d'ouverture et de partage des données dans le droit de l'UE.....	306
2. La préservation d'autres intérêts limitant l'ouverture et le partage des données .....	308
B. Une approche intégrée limitée en fonction de l'objet des données.....	311
1. Les réseaux de données issus de la recherche scientifique .....	312
2. Les réseaux de données ayant pour fonction la surveillance maritime .....	313

**PARTIE III**  
**L'HOMME ET LA MER**

<b>Une dynamique régionale de l'approche mondiale globale des océans ?</b> ...	319
Introduction .....	319
1. Une approche globale de l'océan .....	320
2. L'Union européenne et la mer .....	321
I. Le Marché européen.....	323
A. L'impossible coordination des registres bis des Etats membres .....	325

COLLOQUE DE BREST

B. L'impossible conciliation des libertés économiques et des droits sociaux.....	327
II. Nouvelles activités en mer : nouvelles politiques européennes.....	329
A. Gaz et pétrole offshore .....	329
B. Energies marines renouvelables .....	333
III. Des évolutions institutionnelles et stratégiques .....	334
A. La fonction européenne de garde-côtes et de garde-frontières. ....	335
B. L'Agence européenne de gestion des frontières .....	336
C. La politique européenne maritime intégrée .....	339
<b>Une stratégie de sûreté maritime pour l'Union européenne .....</b>	<b>343</b>
I. Pourquoi un tel délai ? .....	344
II. Cette Stratégie de Sûreté Maritime répond-elle aux enjeux ? .....	345
III. La prise en compte de la complexité .....	346
IV. Que définit le plan d'action et quel est son état d'avancement ?.....	347
V. Conclusion.....	349
<b>De quelques aspects de la politique extérieure de l'UE en matière de pêche.....</b>	<b>351</b>
I. L'étendue de la compétence extérieure de l'Union européenne dans le domaine de la pêche.....	352
A. Une question délicate, objet de divers contentieux.....	352
1. La question de la compétence de l'UE soulevée dans l'avis consultatif rendu par le TIDM le 2 avril 2015 dans l'affaire n°21 ..	352
2. La question de l'étendue de la compétence de l'Union en matière de création d'aires marines protégées actuellement posée à la CJUE à propos de l'Antarctique .....	354
B. Une question au cœur de plusieurs négociations internationales.....	355
1. Une question soulevée dans le cadre de la négociation du futur accord <i>Biodiversity beyond national jurisdiction</i> (BBNJ) .....	355
2. Une question posée dans la perspective d'une nouvelle négociation de droits de pêche dans les eaux des îles anglo-normandes .....	355
II. Les règles de fond qui s'imposent à l'Union européenne dans la conduite de ses activités extérieures en matière de pêche .....	356
A. Les règles posées par l'avis consultatif du TIDM du 2 avril 2015 dans l'affaire n°21 .....	356
B. Les règles obligatoires imposées par le droit international public.....	357
C. Les règles issues du futur accord BBNJ potentiellement applicables à la pêche.....	358
III. Le droit applicable aux relations entre l'Union européenne et le Royaume-Uni dans le domaine de la pêche après le Brexit .....	359
A. Le retour à un droit conventionnel antérieur semble à exclure.....	359

L'UE ET LA MER : SOIXANTE ANS APRES LES TRAITES DE ROME

B. Les dispositions de la Convention de Montego Bay ont, par défaut, vocation à s'appliquer.....	360
C. L'invocation de droits historiques est-elle envisageable dans le cadre de la future négociation ?.....	360
<b>L'Union Européenne et le droit social des gens de mer et des pêcheurs ....</b>	<b>363</b>
I. La politique maritime intégrée: une prise en considération du besoin d'améliorer les conditions de travail maritime pour enrayer la pénurie européenne de gens de mer et des pêcheurs .....	365
A. L'encadrement des conditions de travail maritimes avant la politique maritime intégrée.....	366
B. Les objectifs de la politique maritime intégrée visant à améliorer les conditions de travail maritimes .....	369
II. La dynamique de la politique maritime intégrée dans la construction d'un droit social européen des marins.....	371
A. Une amélioration majeure des conditions de travail maritimes.....	371
B. L'essoufflement de la politique maritime intégrée dans la consolidation d'un droit social européen des marins.....	374
<b>Sécurité et sûreté maritimes : entre droits « de » et droits « à » .....</b>	<b>377</b>
I. Droit de la sécurité maritime et droit à la sécurité en mer .....	378
II. Droit de la sûreté maritime et droit à la sûreté en mer.....	381
<b>RAPPORT DE SYNTHESE</b>	
Annie CUDENNEC ET Gaëlle GUEGUEN-HALLOUET	
Table des matieres .....	391